

Opération Rescue[®]
Satisfait ET Jusqu'à 100% remboursé
Opération 47261

Article 1 : Société Organisatrice

La société Laboratoire FAMADEM, immatriculée sous le numéro, dont le siège social est situé au 41 avenue Hector Otto, 9800 Monaco - RCI Monaco 56 S 00510, NIS 4638 B 00211, N° tva FR92 000 000 835 - (ci-après désignée « **la Société Organisatrice** »), organise une opération « satisfait ET jusqu'à 100% remboursé » (ci-après dénommé le « **Jeu** »), du **01 septembre 2018 au 21 octobre 2018** minuit (heure de France métropolitaine), dans les conditions définies ci-après.

Article 2 : Conditions de participation

2.1 L'opération est réservée aux particuliers et ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (corse inclus) et à Monaco disposant d'un accès à Internet, à l'exclusion de l'ensemble du personnel de la Société Organisatrice et de ses sociétés apparentées, ainsi que des membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs). Sont également exclus les membres du personnel des sociétés partenaires ayant contribué à l'organisation et à la réalisation du Jeu.

Un justificatif d'identité pourra être demandé par la Société Organisatrice.

2.2 L'opération est organisée du 01 septembre au 21 octobre 2018 minuit (date et heure de France Métropolitaine).

2.3 La participation au Jeu est conditionnée par l'achat en France Métropolitaine (corse inclus) et à Monaco d'un produit RESCUE[®] entre le 01 septembre au 21 octobre 2018 inclus, parmi les références associées suivantes : *RESCUE BACH SPRAY 20ML, RESCUE BACH 20ML, RESCUE BACH 10ML, RESCUE BACH PASTILLE ORANGE 50G, RESCUE BACH NUIT SPRAY 20ML, RESCUE BACH KIDS SOLUTION 10ML, RESCUE BACH NUIT GOUTTES 10ML, RESCUE BACH PASTILLE CRANBERRIES 50G, RESCUE BACH PASTILLE CITRON 50G, RESCUE BACH PASTILLE CASSIS 50G, RESCUE BACH PET SOLUTION 10ML, RESCUE BACH CHEWING GUM MENTHE VERTE SS SUCRE 37G, RESCUE BACH PERLE CAPSULE 28, RESCUE BACH PERLE NUIT CAPSULE 14, RESCUE BACH CREAM 30G, RESCUE PLUS ENERGIE PERFORMANCE COMPRIME EFFERV 15, RESCUE PLUS COEUR FONDANT ORANGE SUREAU PASTILL 10, RESCUE PLUS SPRAY 20ML (nouveau), RESCUE PLUS COMPTE GOUTTES 20ML (nouveau).*

2.4 La participation à l'opération implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement dans son intégralité, ainsi que des lois et règlements en vigueur sur le territoire.

2.5 Il ne sera admis qu'une seule participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse électronique) pendant toute la durée du Jeu.

Sera notamment considéré comme un cas de fraude, le fait pour un participant de s'inscrire puis de participer au Jeu sous un ou des prêle-noms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes, chaque participant devant s'inscrire et participer au Jeu sous son propre et unique nom.

La Société Organisatrice pourra annuler le Jeu s'il apparaît que des fraudes portant une atteinte grave à la fiabilité et à la pérennité de l'ensemble du Jeu sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment par des procédés informatiques dans le cadre de la participation au Jeu.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'exclure du Jeu les fraudeurs, de ne pas leur attribuer les dotations et/ou de les poursuivre devant les juridictions compétentes. Elle ne saurait toutefois encourir

aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises.

En conséquence, le non-respect du présent règlement, notamment des conditions requises de participation, tout formulaire incomplet ou erroné, contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs ou envoyé après le terme du Jeu, ou la violation des autres dispositions précitées entraînera l'invalidation de la participation du joueur et de l'attribution éventuelle de gratifications.

Et sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, raturée, expédiée après le 21 octobre 2018 ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Affranchissement postal non remboursé.

Article 3 : Annonce de l'opération

Ce Jeu est annoncé sur les supports suivants :

- Supports promotionnels (leaflets) dans 1000 pharmacie
- Communication online : Relais sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la marque <http://rescue-fleursdebach.com/>

Article 4 : instant gagnant avec obligation d'achat

L'opération repose sur un principe aléatoire d'instant gagnants « ouverts ».

L'instant-gagnant ouvert fonctionne selon le principe suivant : l'instant gagnant correspond à une date et une heure précise. A ce moment précis une dotation est mise en jeu. Cette dotation reste en jeu même si personne n'a cliqué au moment précis jusqu'à ce qu'une personne participe et remporte la dotation : le vainqueur de la dotation sera alors le premier à cliquer après « l'instant-gagnant ».

Ainsi, si la participation du joueur intervient après l'ouverture d'un instant gagnant ouvert et qu'il n'y a pas eu d'autres joueurs entre le moment où l'instant gagnant est ouvert et le moment de sa participation, ce joueur a gagné la dotation mise en jeu. Au cas où plusieurs participations interviendraient lors du même instant, seule la première participation enregistrée par le serveur permettra au participant de gagner la dotation mise en Jeu pour cet instant gagnant.

Le Jeu comportera autant d'instant gagnants que de participants conformes, la liste est déposée auprès d'un huissier de justice tel qu'indiqué à l'article 10 du présent règlement.

Seule l'horloge du système informatique de la Société Organisatrice et/ou de ses prestataires techniques, fait foi.

Article 5 : Remboursement

5.1 Le Jeu est composé d'instant gagnants correspondants à 3 paliers de remboursements :

- **Palier n°1** : votre produit déclaré 100% remboursé
- **Palier n°2** : votre produit déclaré 50% remboursé
- **Palier n°3** : votre produit déclaré 20% remboursé

5.2 Le remboursement est nominatif, et ne peut être attribué ou cédé à un ou des tiers.

5.3 Pendant toute la durée de l'opération, il ne sera attribué qu'un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse électronique).

Article 6 : Modalité de participation au Jeu

6.1 Pour participer au Jeu, les participants doivent :

1. Acheter l'une des 19 références concernée RESCUE® porteur de l'offre entre le 01 septembre au 21 octobre 2018.
2. Se rendre sur le site rescue-promo.fr et compléter le formulaire de participation
3. Le participant sera immédiatement son palier de remboursement
4. Renvoyer, sous enveloppe suffisamment affranchie dans **les 10 jours calendaires après votre date d'achat** :
 - Ticket de caisse Original contenant date + référence produit + prix entourés
 - Photocopie ou Original du Gencod produit présent sur l'emballage ou le produit
 - Bulletin de participation online imprimé
 - RIB / IBAN

A l'adresse suivante, impérativement dans les 10 jours calendaires suivant la date d'achat :

Offre RESCUE Satisfait ET remboursé
QWAMPLIFY ACTIVATION N°47261 – CS0016
13102 Rousset CEDEX

Le remboursement sera effectué par virement dans un délai de 6 à 8 semaines à réception de votre dossier conforme.

6.2 La date et les heures des connexions des participants, telles qu'enregistrées par les systèmes informatiques de la Société Organisatrice et/ou de ses prestataires techniques, font foi.

Article 7 : Désignation des gagnants

7.1 Une fois la participation validée, chaque participant est gagnant sauf si il a déjà joué/participé ou si il ne respecte pas les conditions de participation. Le gain ne deviendra définitif qu'après vérification de la conformité de la participation.

7.2 Les gagnants seront avertis par mail du statut de leur dossier de participation dans un délai de 6 à 8 semaines. Le mail sera envoyé à l'adresse renseignée dans le formulaire de participation.

- si le dossier est conforme, le participant recevra un mail le lui confirmant.
- si le dossier n'est pas conforme, le participant est également averti par mail de la raison de sa non-conformité :
 - Si la non-conformité est réparable (absence de preuve d'achat), le participant aura la possibilité de retourner sur le site pour modifier et/ou compléter son dossier sous 10 jours maximum.
 - si la non-conformité est irrémédiable le participant perdra tout droit sur la dotation initialement gagnée.

7.3 Toute inscription, incomplète, frauduleuse et/ou non conforme au présent règlement, et/ou comportant des informations inexacts ne pourra être prise en compte et entrainera la nullité de la participation. Tout participant ainsi disqualifié ne pourra prétendre à aucune dotation. La Société Organisatrice se réserve alors le droit de remettre en jeu la dotation qui lui aurait été indûment attribuée.

7.4 La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité et le domicile des gagnants. Toute fausse déclaration entraine automatiquement l'élimination du gagnant.

Article 8 : Remboursement des frais de participation

Les frais de participation et affranchissements ne seront pas remboursés.

Article 9 : Responsabilité

9.1 La responsabilité de la Société Organisatrice est strictement limitée à la délivrance des remboursements. Il ne pourra en aucun cas être responsable d'un quelconque dommage lié à la jouissance des dotations et/ou du fait de leur utilisation, ce que les participants acceptent expressément en validant leur participation au Jeu.

9.2 Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. La Société Organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants au Jeu et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via le Site.

Plus particulièrement, la Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

9.3 La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet, du matériel de réception empêchant le bon déroulement du Jeu.

La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue pour responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au Site ou à y jouer du fait de tout problème ou défaut technique lié notamment à l'encombrement du réseau.

9.4 L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de trouver le point gagnant de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination de son auteur, pour toutes les sessions du Jeu.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu ou de la détermination des gagnants. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

9.5 La Société Organisatrice fera des efforts pour permettre un accès au Jeu présent dans le Site à tout moment, sans pour autant être tenue à aucune obligation d'y parvenir. La Société Organisatrice pourra, à tout moment, pour motif légitime (notamment pour des raisons techniques, de mise à jour, de maintenance) interrompre l'accès au Site et au Jeu qu'il contient.

La Société Organisatrice ne sera en aucun cas responsable de ces interruptions et de leurs conséquences.

9.6 La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, différer, modifier, proroger, interrompre ou annuler purement et simplement le Jeu, sans préavis, en raison de tout événement présentant les caractéristiques de la force majeure, sans que sa responsabilité puisse être engagée à ce titre.

9.7 La Société Organisatrice s'engage à mettre tous les moyens en œuvre avec ses prestataires pour que le système de détermination des gagnants et l'attribution des lots soit conforme au règlement du présent Jeu. Si malgré cela une défaillance survenait et affectait le système de détermination des gagnants, la Société Organisatrice ne saurait être engagée à l'égard des participants au-delà du nombre de dotations annoncés dans le règlement du Jeu et dans la publicité accompagnant le présent Jeu.

9.8 En outre, la responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes de perte de courrier postal ou électronique.

La Société Organisatrice ne saurait être tenu pour responsable du mauvais fonctionnement du réseau Internet, ni de retard, perte ou avaries résultant des services postaux et de gestion.

Article 10 : Dépôt du règlement

10.1 Le règlement et la liste des instants gagnants sont déposés en l'Etude à Maître Patrick Bianchi, Huissier de Justice à Le Grassi – Impasse Grassi, 13100 Aix en Provence.

10.2 Le règlement complet du Jeu est disponible gratuitement sur le Site du Jeu. Le règlement du Jeu sera également adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande à l'adresse : OPERATION RESCUE® INSTANT GAGNANT – QWAMPLIFY ACTIVATION N°47261 – CS0016 - 13102 ROUSSET CEDEX.

Article 11 : Modification du règlement

La Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler, de reporter, de prolonger, d'écourter ou de modifier partiellement ou en totalité la présente opération si les circonstances l'y obligent et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée en aucune manière de ce fait.

Chaque modification fera l'objet d'une annonce sur le Site et sera déposée comme le présent règlement auprès de l'huissier de justice ci-dessus.

Article 12 : Données personnelles

Les informations recueillies sont traitées informatiquement par la société Qwamplify et FAMADEM, dans le cadre de l'opération 47261 - « Opération Rescue ® - Satisfait ET Jusqu'à 100% remboursé »

Elles sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la gestion de la relation commerciale et pendant une période de 3 ans après la fin de l'opération commerciale et après la fin de toute relation commerciale avec le client à l'exception des données dont la durée de conservation minimum résulte d'une obligation légale ou réglementaire ou de l'extinction d'un délai de prescription.

Elles sont destinées à Famadem et à son prestataires Qwamplify.

Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès aux données, de rectification, d'effacement ou de portabilité, de transmission des données en cas de décès, de limitation du traitement, vous pouvez aussi vous opposer au traitement en faisant la demande par courrier postal à l'adresse suivante : 41 avenue Hector Otto, 9800 Monaco - RCI Monaco, ou électronique à l'adresse email : contact@famadem.mc

Toute demande doit être claire, précise et justifiée, et accompagnée d'une copie d'une pièce d'identité et réalisée conformément au cadre légal applicable.

Service réclamation auprès de le CNIL : www.cnil.fr/fr/plaintes ou www.cnil.fr.

En cas d'exercice du droit d'opposition au traitement des données ou si les données communiquées s'avèrent erronées ou fantaisistes, les services liés à la collecte des données ne pourront pas être rendus, la Société ne pouvant en aucun cas engager sa responsabilité à ce titre.

ARTICLE 13 : Contestations

Toute réclamation devra être faite par écrit et adressée à l'adresse du Jeu : OPERATION RESCUE® INSTANT GAGNANT – QWAMPLIFY ACTIVATION N°47261 – CS0016 - 13102 ROUSSET CEDEX. Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en considération après le 21/10/2018.

Toute difficulté née ou à naître, liée à l'interprétation du Jeu ou de son règlement, sera soumise à la Société Organisatrice. Ses décisions seront réputées souveraines et sans appel ce que chaque participant accepte expressément.

Article 14: Litiges

14.1 Le présent règlement est soumis à la loi française.

Toute question d'application ou d'interprétation du présent Règlement sera tranchée, sans recours possible, par la Société Organisatrice dans le respect de la loi française

En cas de contestation sur son interprétation ou sur l'exécution de l'une quelconque de ses stipulations et à défaut d'accord amiable entre les parties, les tribunaux du ressort du lieu du domicile du participant seront compétents pour reconnaître du litige.

Article 15 : Sollicitation des avis consommateurs

FAMADEM sollicite l'avis de tous les clients ayant complété un dossier de participation. Le dépôt d'un avis, qu'il soit positif ou non, est une condition afin que le dossier de remboursement soit complet. Ces avis pourront ensuite être publiés sur un site dédié. L'envoi d'une note ou commentaire par un client suppose l'acceptation préalable et le respect des présentes conditions d'utilisations.

- Philosophie

La sollicitation d'un avis a pour objectif principal d'écouter les consommateurs des produits de la gamme Rescue® et de porter à la connaissance de FAMADEM leurs retours afin de s'améliorer. Les opérations de collecte, de modération et de restitution d'avis pour FAMADEM sont indépendantes des opérations de publicité réalisées sur le site de la marque.

Lors du dépôt d'avis, l'auteur de l'avis confirme : Être une personne physique ; Avoir vécu personnellement l'expérience de consommation ; Ne pas être en conflit d'intérêt avec Merial.

Les commentaires ou avis ne doivent pas :

être diffamatoires, injurieux, obscènes, offensants, violents ou incitant à la violence, politiques, racistes ou xénophobes et de manière générale contraires aux lois et règlements en vigueur, aux droits des personnes ou aux bonnes mœurs ; appelant au meurtre ou au suicide, incitant à la haine ou à la discrimination ; faire référence ou mentionner des avis d'autres internautes ; être utilisés à des fins personnelles ou professionnelles notamment publicitaire par d'autres personnes ou entités à l'exception de FAMADEM ; contenir des données personnelles ; tous les avis sont conservés 2 années.

Ces avis sont collectés au travers de la plateforme Q3 ADVOCACY éditée par la société Q3 SAS, dont l'ensemble des coordonnées est consultable sur www.q3-advocacy.com.

- Modération

Dans l'hypothèse où FAMADEM déciderait de mettre en ligne un site d'avis client, chaque avis qui aura été collecté sera publié, qu'il soit positif ou négatif ; mais tous les commentaires feront l'objet d'une modération. La marque se réserve le droit, sans qu'elle ait à fournir de justifications, de mettre ou de ne pas mettre en ligne les avis voire, de supprimer à tout moment des commentaires incluant : des informations personnelles relatives à l'auteur du commentaire ou à tout tiers, des informations qui seraient non conformes à l'esprit du site ou aux exigences requises, notamment incluant des propos injurieux ou diffamant toute personne morale ou physique ou qui serait contraire à la loi et notamment des propos diffamatoires, violents, racistes, homophobes, pédophiles, appelant au meurtre ou au suicide, incitant à la haine ou à la discrimination. Des informations sans aucun rapport avec le produit concerné ou son vendeur sont exclues, des images heurtant la sensibilité ou clairement provocatrices.

Le contenu des commentaires ne doit pas porter atteinte au droit d'auteur ou à tous droits de tiers. Le fait de publier ou de ne pas publier un commentaire ne saurait entraîner la responsabilité de FAMADEM.

- **Autorisation d'exploitation**

Le client autorise, à titre gratuit, l'utilisation des commentaires dont il est l'auteur par FAMADEM pour une exploitation en relation avec la commercialisation et la promotion du produit sur lequel il porte notamment pour les modes de diffusion suivants : sur Internet notamment sur l'ensemble des sites institutionnels, commerciaux ou communautaires, blogs et/ou pages Facebook, LinkedIn, Viadeo, Google+, et sur les sites, blogs ou pages des partenaires ou affiliés, ainsi que sur les moteurs de recherche notamment ceux diffusant des avis et commentaires ; dans le cadre de la communication interne et institutionnelle de FAMADEM ; sur tous supports imprimés comprenant notamment édition, catalogues, presse, leaflets, flyers, PLV.

Dans le cadre de la destination définie ci-dessus, les droits d'exploitation concédés comprennent : au titre du droit de reproduction, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, le droit de reproduire, de faire reproduire, de mettre en circulation, d'établir toute copie, double, duplicata sans limitation d'exemplaire, en tout ou en partie, à titre gratuit ou onéreux, sur tout support papier, informatique, électronique, audio, optique et/ou sur tout autre support actuel ou futur, par tous procédés actuels ou futurs.

Au titre du droit de représentation, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, le droit de représenter, de faire représenter publiquement, intégralement ou par extrait, en tout ou en partie, à titre gratuit ou onéreux, par tous procédés tels que la représentation sur écran, ou tout autre procédé en tous lieux publics ou privés. au titre du droit de diffusion, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, à titre gratuit ou onéreux, le droit de diffuser par voie hertzienne, par satellite, par télédiffusion, par tout moyen de câblo-opérateur ou tout autre moyen de télécommunication, actuel ou futur.

Ce droit comprend également la diffusion sur des réseaux internes et la diffusion dans des réseaux destinés à un public non regroupé au sein d'une personne morale tels que les réseaux Télétel et Internet.

Au titre des droits dérivés, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers, à titre gratuit ou onéreux, le droit d'utiliser, adapter, arranger, modifier, traduire et faire utiliser, adapter, arranger, modifier, traduire en tout ou partie.

- **Données personnelles**

En donnant un avis, vous reconnaissez que celui-ci, ainsi que votre prénom, la première lettre de votre nom de famille et le produit FAMADEM acheté pourront être rendus publics sur le site avis de la marque et sur tout échange avec vos proches. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant que vous pouvez exercer en envoyant un courrier, accompagné d'une copie d'un justificatif de votre identité, à l'adresse suivante : 41 avenue Hector Otto, 9800 Monaco - RCI Monaco, ou électronique à l'adresse email : contact@famadem.mc

Les commentaires et données personnelles des clients FAMADEM sont collectés et traités par le responsable

de traitement pour les besoins de la gestion et de la diffusion des commentaires et pour réaliser des statistiques. Les données ne seront pas réutilisées pour d'autres traitements que ceux définis par les présentes conditions générales. Dans ce cadre les données collectées sont susceptibles d'être transférées à un prestataire pour les besoins de la gestion de l'outil dédié à la gestion commentaires.